

COMMÉMORATION. Les marins du *Meknès* ne sombrent pas dans l'oubli

Le 81^e anniversaire du torpillage du *Meknès* a été célébré à Berneval-le-Grand vendredi 24 juillet. L'occasion de rendre hommage aux 420 victimes.

Des porte-drapeaux venus de tous les villages délégués de Petit-Caux et des communes

avoisinentes ont accompagné les familles, les personnalités locales ainsi que les élus et les membres

de l'association Les Oubliés du *Meknès* afin de commémorer le 81^e anniversaire du torpillage du *Meknès*. La cérémonie s'est déroulée vendredi 24 juillet devant la stèle des marins disparus qui se situe sur les falaises de Berneval-le-Grand face à la mer.

Cette stèle érigée en 2010 est un lieu de mémoire pour les marins tués lors du torpillage du *Meknès*, par une vedette allemande le 24 juillet 1940. Le navire faisait route pour rentrer en France et malgré un pavillon affichant sa neutralité, il a été attaqué et a sombré. Des corps rendus par la mer ont ainsi été retrouvés sur les plages de Petit-Caux.

420 noms égrainés

Cette cérémonie est toujours très suivie par les familles des marins disparus, les élus, ainsi que les autorités portuaires et navales. Ce 24 juillet 2021, un protocole sanitaire strict a été mis en place en raison de la pandémie et le public s'est plié aux règles sans problème.

Parmi les officielles, le sous-préfet de l'arrondissement de Dieppe, Alain Gueydan, et Clarisse Chevalier, la directrice départementale de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. Cette dernière a profité de sa venue pour mettre à l'honneur Henri



À l'occasion de la cérémonie, les porte-drapeaux ont été honorés.

Fuschini et André Renoult afin de leur décerner l'insigne des porte-drapeaux des Oubliés du *Meknès* pour leurs cinq années de dévouement.

Un hommage a également été rendu à Francis Gueho, artiste peintre dieppois disparu le 28 avril dernier et très impliqué dans l'association. C'est notamment lui qui a dessiné la bouée

qui figure sur la stèle et il est aussi à l'origine d'un ex-voto.

Comme le veut le protocole lors de ce type de cérémonie, 15 gerbes de fleurs ont été déposées devant la stèle et les 420 noms des disparus ont ensuite été égrainés.

Cette cérémonie a été rehaussée par la présence de trois musiciens : Alban Viogne à la

cornemuse, Stéphane Buisson au clairon et Jacques Renier au tambour. Ces deux derniers représentant la musique des sapeurs-pompiers de Dieppe.

Le lendemain, le public a été convié à se rendre à la chapelle de Bonsecours à Dieppe afin d'y retrouver le portraitiste Alain Jamet qui a croqué les marins disparus.



Les 15 gerbes de fleurs ont été déposées au son des cornemuse, clairon et tambour.